



L'ORCHESTRE ET LA CHORALE

L'orchestre et la Chorale sont accessibles à tous les élèves du lycée. Chaque année, des projets sont réalisés avec des partenaires professionnels. Les élèves de l'enseignement optionnel de musique sont invités à participer à l'un et/ou l'autre.



Contact :

Lycée Joachim du Bellay
1 Avenue Marie Talet
B.P. 60509
49105 ANGERS cedex 02

Accueil : 02.41.43.64.12

ce.0490002L@ac-nantes.fr



Pour tout renseignement, merci de prendre contact avec Mme Bossard, Mme Boyrie ou M. Boutet en contactant l'accueil.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ MUSIQUE



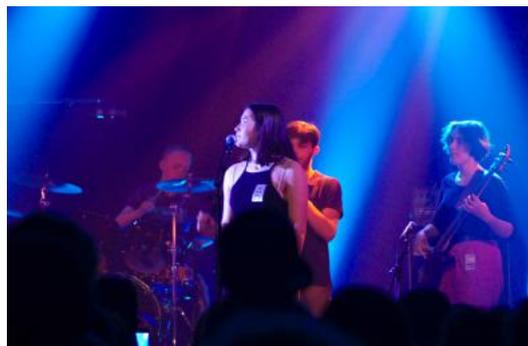
POUR QUI ?

Cet enseignement est conçu pour accueillir tous les élèves qui le souhaitent, quel que soit leur parcours musical personnel.



POUR QUOI FAIRE ?

- ✂ Elargir sa formation générale par une formation artistique diversifiée
- ✂ Assister à des concerts (ONPL, Angers-Nantes Opéra, Mardis Musicaux, ...)
- ✂ Jouer/chanter en concert (concert de Noël au lycée, concert à Chanzy, au Chabada, ...)
- ✂ Rencontrer des musiciens professionnels et des professionnels du spectacle
- ✂ Développer l'aisance à l'oral et la maîtrise de soi en vue du *Grand oral*
- ✂ Rendre lisibles les débouchés post-bac pour aider l'élève dans la construction de son projet



QUELS ENJEUX ET OBJECTIFS ?

Les élèves étant divers, l'enseignement dispensé enrichit les connaissances artistiques et culturelles de chacun à travers un parcours personnalisé. Les objectifs sont de développer les compétences nécessaires à la pratique de la musique et la compréhension du monde musical d'hier et d'aujourd'hui.

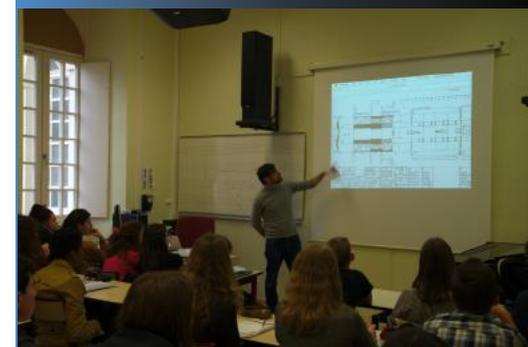
COMPÉTENCES ET CHAMPS DE QUESTIONNEMENT

- ✂ Maîtriser les techniques nécessaires à la conduite des projets musicaux et développer son autonomie musicale
- ✂ Développer une écoute comparée, analytique et critique
- ✂ Élaborer une problématique et conduire une recherche documentaire
- ✂ En terminale : faire un usage approprié de partitions et représentations graphiques

QUELS DÉBOUCHÉS APRÈS L'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ MUSIQUE ?

La spécialité Musique est un atout important — voire déterminant — pour la poursuite d'études après le lycée :

- ✂ Parcours musicaux (Musicologie, sciences humaines, CPGE littéraires, Conservatoires, Écoles de musique, école de jazz, CFMI...)
- ✂ Métiers du son et de l'image (en complément d'une spécialité scientifique comme Physique ou Mathématiques).
- ✂ Domaine de la Santé (métiers de l'Audition, Musicothérapie...)
- ✂ Domaine de l'Acoustique (ingénierie, lutherie, écoles d'architecture,...)
- ✂ Masters des métiers de la culture
- ✂ les métiers de l'animation et de la médiation culturelle, d'enseignement
- ✂ Etc.



Volumes horaires :
4 heures en première
6 heures en terminale